

[Text]

No, the vocational school I am talking about is part of a comprehensive high school, where people can get the basic educational requirements which almost allow them to enter into a trade at the beginning of the apprenticeship program, where they master some of the skills associated with carpentry, electricity, drafting, and what have you. These are then polished off at the higher level in the community college.

• 1520

Our program is quite different from Quebec, where you go to the end of 11 years then you move into the CEGEPs where you have a two-year program which is based upon vocational education in preparation for university so that, basically, when you enter university you have the same number of academic years as you have in our province but it is by a different route. Theirs is a six, five, two, and our is a six, three, three.

Mr. McDermid: Well, now that we are thoroughly confused, I will pass over to the Chairman. Thank you very much.

Mr. Elliot: I hope I have not confused you too much.

Mr. McDermid: No, no, I am being facetious, pardon me.

The Chairman: Mr. Mayor and Mr. Elliot, in answer to a few of your questions. You asked about labour, we have no labour witnesses here in Saint John but we do have them in Fredericton, Moncton, and Bathurst. I think in one of those centres the New Brunswick Federation of Labour in addition to some of the specific unions dealing with certain trades appear before us. We are having hearings in four centres in New Brunswick and in three centres they appear but not here for some reason, although we did write some groups here, too.

In your remarks, one of you stated that you still have in the Saint John area high unemployment. Do you know what the rate is in the greater Saint John area? I do not expect a specific figure, but do you have any idea?

Mr. Elliot: The last time I remember hearing it was a short time ago, and at that time it had come down from 11 per cent to about 9 per cent, I think, just under the 10 per cent mark. Now I would not want to be quoted on that, but it does seem to me that it is in that general area.

The Chairman: If we were to break that down, and I just want generalities, I do not expect you to be statisticians, would the majority of those be women?

[Translation]

déterminer la valeur relative des programmes offerts dans ce domaine particulier.

Non, l'école de formation professionnelle à laquelle je fais allusion est partie intégrante d'une école secondaire offrant une gamme complète de cours, où les étudiants peuvent obtenir une formation générale qui les rend aptes à être apprenti dans un métier en suivant des cours qui leur permettent d'en arriver à maîtriser certaines des tâches du menuisier, de l'électricien ou encore du dessinateur. Ils peuvent ensuite se perfectionner en suivant des cours plus avancés au collège communautaire.

Notre programme diffère de celui qui existe au Québec, où il faut d'abord terminer une onzième année, pour ensuite entrer au CEGEP et y suivre des cours qui les préparent à être admis à l'université, ce qui fait que l'étudiant qui entre à l'université a derrière lui à peu près le même nombre d'années d'étude que celui qui parvient au même niveau dans notre province, mais il y parvient par une voie différente. Le chemin qui mène à l'université se répartit au Québec en trois périodes de six, cinq et deux ans, tandis que chez nous ce chemin se répartit en trois périodes de six, trois et trois ans.

M. McDermid: Maintenant que nous sommes dans la confusion la plus totale, je vais céder la parole au président. Merci beaucoup.

M. Elliot: J'espère que je n'ai pas trop brouillé les cartes.

M. McDermid: Non, non, je plaisante, pardonnez-moi.

Le président: Monsieur le maire et monsieur Elliot, j'aimerais fournir quelques éclaircissements en réponse à quelques-unes de vos questions. Vous avez demandé si des représentants des syndicats viendraient témoigner devant le comité. Il n'y en a pas ici, à Saint-Jean, mais il y en a à Fredericton, à Moncton et à Bathurst. Je crois que dans l'une de ces villes, la New Brunswick Federation of Labour et quelques-uns des autres syndicats qui représentent des corps de métier déterminés comparaitront devant nous. Nous tenons des audiences dans quatre villes du Nouveau-Brunswick et dans trois de ces villes des représentants de syndicats comparaissent devant nous. Ici, je ne sais trop pourquoi, nous n'entendrons pas de représentants de syndicats, bien que nous ayons envoyé des invitations à cet effet.

Dans les remarques qui ont été faites, l'un de vous a déclaré que la région de Saint-Jean connaît toujours un taux de chômage élevé. Savez-vous quel est le taux de chômage pour la zone urbaine de Saint-Jean? Je ne m'attends pas à ce que vous puissiez me donner un chiffre exact, mais approximativement?

M. Elliot: Il y a quelque temps déjà que j'ai entendu parler du taux de chômage. A ce moment-là, il s'était affaissé de 11 p. 100 à 9 p. 100 environ, je crois, juste en bas de 10 p. 100. Qu'on ne m'en tienne pas rigueur si je fais erreur, mais j'ai l'impression que le taux de chômage doit se situer à ce niveau à peu de choses près.

Le président: Si l'on ventilait ce chiffre, et je ne veux ici que des appréciations générales, je sais que vous n'êtes pas des statisticiens, la majorité des chômeurs ne seraient-ils pas des femmes?